

**Offre d'emploi en contrat d'apprentissage – Sept. 2022**  
**DGAT-direction des Archives départementales**  
**Intitulé du poste : archiviste**

**Formation envisagée par l'apprenti :** Licence professionnelle « Métiers de l'information, archives, médiation et patrimoine »

Le maître d'apprentissage sera : Schmitt Marie-Paule, directrice adjointe

**Présentation des motivations du maître d'apprentissage :**

Les Archives départementales ont depuis longtemps la volonté d'accompagner les étudiants dans une voie professionnalisante et ont accueilli à ce titre dans les années passées de nombreux stagiaires de la licence professionnelle « métiers des archives », dispensée notamment par l'université d'Angers.

Depuis 2020, l'option archives est réalisée exclusivement par le biais d'un contrat d'apprentissage. En l'absence d'attribution d'un poste d'apprenti, il ne nous est donc plus possible de continuer à accompagner ces jeunes dans leur choix du métier d'archiviste. Or cette formule, basée sur une alternance entre cours et périodes de stage, s'avère très bénéfique pour eux en terme d'acquisition d'un savoir-faire pratique et permet une réelle progression au cours de l'année, avec une implication forte et quotidienne dans les activités du service.

Pour les Archives départementales, cela permet par ailleurs de mettre en œuvre des projets de classement ou d'élaboration d'outils archivistiques plus ambitieux, et de concourir ainsi à une meilleure connaissance et valorisation des fonds d'archives conservés. C'est un apport essentiel pour la réalisation de nos missions de collecte et de classement.

**Durée du contrat :**

12 mois.

**Missions confiées :**

- Classement d'un fonds d'archives (papier ou électronique) : récolement, définition du plan de classement, classement, rédaction de l'instrument de recherche définitif, reconditionnement ;
- En fonction des besoins, participation à une action de valorisation ou réalisation d'un autre outil archivistique : tableau de gestion, instrument de recherche transverse sur un sujet particulier (état des fonds par exemple), mémoire sur un fonds ou un type de collection... ;
- Découverte et utilisation des logiciels métiers (Arkhéia, As@lae).

**Modalités d'accompagnement de l'apprenti :**

- Découverte de l'ensemble des activités du service dès le début du stage ;
- Bilans effectués régulièrement avec le maître d'apprentissage à chaque période de présence aux AD ;
- En fonction du fonds classé, accompagnement quotidien par le responsable de secteur archivistique concerné ;
- Lien avec la formation déjà établi (le maître d'apprentissage est membre du jury de la formation) ;
- Validation des tâches confiées en amont avec la responsable pédagogique.

**Lieu de travail :** Archives départementales de Maine-et-Loire, 106 rue de Frémur, 49000 ANGERS